



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1004) DE MISE A
DISPOSITION DE SALLE BERLIOZ, A
L'ASSOCIATION « CORRESPONDANCES ET
MUSIQUE – DIRECTION MUSICALE PIERRE
EMMANUEL THIARD » A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-457
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Correspondances et Musique » représentée par son président, Monsieur Pierre Emmanuel Thiard, dont le siège est 135 boulevard Maréchal Leclerc, 14000 Caen (adresse de correspondance : 87 rue Réaumur, 75002 Paris), d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz le 3 octobre et 14 décembre 2024 de 09h00 à 18h30, le 4 octobre de 09h00 à 14h30 et le 13 décembre 2024 de 12h00 à 21h30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Correspondances et Musique » représentée par son président, Monsieur Pierre Emmanuel Thiard, dont le siège est 135 boulevard Maréchal Leclerc, 14000 Caen (adresse de correspondance : 87 rue Réaumur, 75002 Paris), une convention de location de salle pour un montant de 586,80 € T.T.C. (cinq-cent-quatre-vingt-six euros et quatre-vingt centimes) afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz le 3 octobre et 14 décembre 2024 de 09h00 à 18h30, le 4 octobre de 09h00 à 14h30 et le 13 décembre 2024 de 12h00 à 21h30.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241223-lmc1H12474H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024
Date de Publication : 23/12/2024